

République Française

**SAINT-DIONISY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13/2024

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-huit mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 13 mars 2024, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe, Maire.

Présents : Monsieur GREGOIRE Maire, M. CHARRIERE, M. QUENTIN, M. MONTILLET, M. ESTRADE, Mme CAMBET PETIT-JEAN, Mme ZAJDNER, M. FARGES, Mme MANE, Mme ORAND-GABRIEL, Mme FAUQUET

Absents excusés : Mme LIRON, M. JURADO, Mme BOUCHOT (donne pouvoir à Mme ORAND-GABRIEL)

Secrétaire : M. FARGES

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	15
Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	11
Nombre de procuration :	01

**OBJET : BUDGET GENERAL
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le budget primitif 2024 suivant pour la commune est proposé :

Section d'exploitation : les dépenses et les recettes s'élèvent et s'équilibrent à la somme de 1 034 145,00 € comme ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Chap 011- charges à caractère général	291 545,34	R 002 – résultat reporté ou anticipé	70 000,00
Chap 012 – charges de personnel	430 200,00	013 – atténuation de charges	2 000,00
Chap 014 – atténuations de produits	1 000,00	Chap 70 – produits de services	72 470,00
Chap 65 -autres charges de gestion courante	144 588,97	Chap. 73 – Impôts et taxes	685 775,00
Chap. 66 – charges financières	18 810,69	Chap. 74 – dotations et participations	171 500,00
Chap. 67 – charges exceptionnelles	1 000,00	Chap 75 – autres produits de gestion courante	31 900,00
Chap 022- dépenses imprévues		Chap. 77 – produits exceptionnels	500,00
Chap 023 – virement à section d'investissement	147 000,00		
TOTAL	1 034 145,00	TOTAL	1 034 145,00

Section d'investissement : les dépenses et les recettes de l'année s'élèvent et s'équilibrent à la somme de 1 011 822,76 € comme ci-

Envoyé en préfecture le 08/04/2024
Reçu en préfecture le 08/04/2024
Publié le 08/04/2024
ID : 030-213002496-20240328-DEL13_2024-DE

Dépenses		Recettes	
Chap 020- Dépenses imprévues		001- Solde d'exécution reporté ou anticipé	312 614,86
Chap 10 – Reprise sur apports, dotations et réserves	1 000,00	Chap 021- virement de la section de fonctionnement	147 000,00
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	89 186,89	Chap 024 - Produits de cessions d'immobilisations	
Chap 201 -	22 600,00		
Chap 21 - Immobilisations corporelles	66 035,87	Chap 10 – Dotations, fonds divers et réserves	360 106,47
Chap 23 – travaux en cours	833 000,00	Chap 13- subventions d'investissement	185 451,43
Chap 45 – comptabilité distincte rattachée	-	Chap 45 – comptabilité distincte rattachée	6 650,00
TOTAL	1 011 822,76€	TOTAL	1 011 822,76 €

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2024.

Saint-Dionisy, le 28 mars 2024

Le Maire,

Jean-Christophe GREGOIRE

